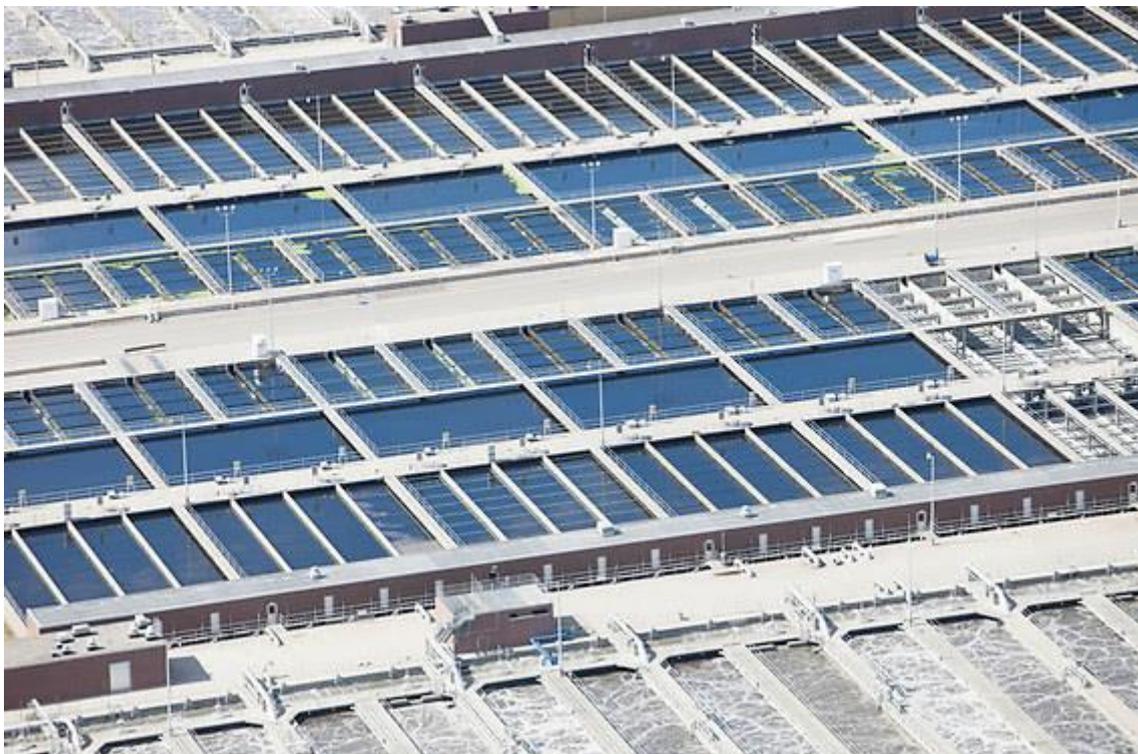


# OFFICIELLE-Le fonds Ciam veut demander la révocation d'une partie du conseil de Suez

REUTERS | LE 23/02/21 À 18:02 | MIS À JOUR LE 24/02/21 À 16:22



Le Le fonds Ciam veut demander la révocation d'une partie du conseil de Suez | Crédits photo : Istock

PARIS, 23 février (Reuters) - Ciam, qui détient une participation au capital de Suez, compte proposer une résolution en vue de la prochaine assemblée générale afin de demander la révocation d'une partie des membres du conseil d'administration, a-t-on appris mardi auprès d'un porte-parole du fonds activiste.

Veolia, numéro un mondial de la gestion de l'eau et des déchets, tente depuis la fin de l'été 2020 de mettre la main sur Suez, dont il a déjà acquis 29,9% du capital auprès d'Engie, un scénario que rejette farouchement son concurrent.

Le bras de fer entre les deux groupes a franchi une nouvelle étape depuis le dépôt début février par Veolia d'une offre publique d'achat sur les 70,1% de sa cible qu'il ne détient pas déjà.

"L'intérêt des actionnaires que vous représentez commande que vous examiniez l'offre de Veolia, de manière objective et de bonne foi", écrit Ciam dans une lettre adressée ce jour au conseil d'administration de Suez.

Le fonds dénonce le refus de l'entreprise d'étudier l'offre, estimant qu'il témoigne du "mépris du conseil d'administration de Suez pour les intérêts de ses actionnaires dont il est mandataire".

Regrettant la "bunkérisation" du conseil, Ciam souhaite obtenir le dépôt d'une résolution à la prochaine assemblée générale du groupe en vue de demander la révocation d'une partie du conseil d'administration, a indiqué un porte-parole.

Ciam vise en particulier les huit administrateurs de Suez s'étant prononcés en faveur de la création d'une fondation de droit néerlandais pour y loger les actifs de Suez dans l'eau en France, a-t-il précisé.

Détenant une participation de moins de 1% au capital de Suez, le fonds devra réunir d'autres soutiens pour espérer obtenir l'inscription de la résolution à l'ordre du jour de l'AG dont la date n'est pas encore connue.

L'envoi de ce courrier intervient alors que Suez a subi ce mardi un revers en justice, le tribunal de commerce de Nanterre ayant rétracté une ordonnance empêchant Veolia d'adresser son OPA au régulateur des marchés, s'estimant incompétent pour se prononcer. (Gwénaëlle Barzic, édité par Jean-Michel Bélot)